

Étude INRAE et IFREMER : Impacts des modes de production labellisés sur la biodiversité

Dossier de rédaction de H2o
May 2025

Permettre aux consommateurs de connaître l'impact environnemental de leurs achats est l'un des objectifs de la loi Climat et Résilience de 2021. C'est dans ce cadre qu'ont été lancés des travaux en vue de mettre en place un système d'affichage environnemental des produits alimentaires. Les expérimentations en cours se fondent essentiellement sur l'analyse du cycle de vie (ACV) des produits, qui prend en compte les émissions de gaz à effet de serre ou la consommation d'eau, mais présente des limites pour intégrer les impacts sur la biodiversité. C'est pourquoi les ministères en charge de la transition écologique, de l'agriculture et de l'alimentation et l'ADEME ont sollicité l'INRAE et l'IFREMER en 2022 pour mieux documenter le volet biodiversité des impacts environnementaux de notre alimentation, en se focalisant sur les pratiques en agriculture (productions végétales et animales), en aquaculture et en pêche. Les conclusions de cette étude, présentées le 30 avril, mettent en avant les pratiques qui ont des impacts favorables ou défavorables sur la biodiversité. Elles montrent également la disparité des pratiques figurant dans les cahiers des charges des labels et proposent des pistes méthodologiques pour mieux intégrer les effets sur la biodiversité dans le système d'affichage environnemental.

INRAE